



Éditeur responsable : Benoît Lebeau
Avenue Arthur Procès, 5, 5000- Namur

N°33

SPÉLÉO - SECOURS

Union Belge de Spéléologie

Info

Commission Spéléo-Secours

2012 : Où en sommes-nous ?

Commençons **par le point négatif** : plus aucun remboursement n'est effectué par le SPF Intérieur depuis 2010. Même si nos contacts avec la Direction Générale de la Sécurité Civile sont de bonnes qualités et qu'ils nous certifient la résolution rapide du problème, cette situation n'est pas acceptable. Il est heureux que nous puissions compter sur une majorité d'équipiers qui ne sont pas là prioritairement pour l'argent... et qui peuvent se le permettre.

L'année 2012 marque un tournant pour le Spéléo-Secours, car nous avons engrangé « **trois bons points** ». La finalisation **du manuel** est un élément important. Celui-ci permet à chacun d'entretenir ses connaissances ou d'apprendre en disposant d'une référence fiable. Il assure une cohérence lors des formations. Enfin, et c'est un peu une surprise, il constitue une très belle carte de visite auprès des Autorités belges et des Spéléo-Secours étrangers. Une caractéristique le rend particulier : c'est l'un des rares livres sur le sauvetage souterrain qui ne se concentre pas uniquement sur les aspects techniques du sauvetage. En ce sens, il forme une base riche pour chacun d'entre vous pour comprendre « dans quel jeu il joue »... et d'être ainsi plus efficace. Les premières améliorations sont cependant déjà publiées sur notre site internet et dans ce Spéléo-Secours Info.

La **politique de recrutement** a porté ses fruits : elle assure pour 2014 et 2015 l'arrivée de 20 nouveaux équipiers sur la liste d'intervention. Ce renouvellement, « ce sang frais », garantit la pérennité du secours souterrain en Belgique.

Enfin, la mise sur pied d'une **équipe de formateurs** est venue compléter efficacement le cadre du Spéléo-Secours. Ces personnes assurent un meilleur niveau de qualité pour les formations, avec une charge moins lourde (devenue supportable !) pour certains organisateurs.

Les **interventions** sont, comme depuis plusieurs années, de faible ampleur et rares. Elles n'ont concerné que des spéléologues :

- 1) des spéléologues français bloqués dans la traversée du Bernard : personnes arrivées en bas du grand puits et trop fatiguées pour ressortir par où elles étaient venues (le Number 2), tandis que l'équipe « classique » n'avait pas trouvé son chemin et était ressortie ;
- 2) une personne coincée dans la boîte aux lettres de l'Haquin et débloquée avant arrivée ;
- 3) une préalerte pour des personnes en retard (Chawresse).

Dans ce bilan, il faut aussi mentionner une tonne de paperasse, diverses réunions avec la Protection Civile et le SPF-Intérieur, des repérages pour les formations, l'organisation de 3 modules de formation, un exercice, une formation à la gestion de surface, 6 réunions de commission, 4 Spéléo-Secours Info, une rencontre en Alsace et autres démarches et contacts.



L'année 2013 est bien engagée. Elle verra la fin d'un cycle de formation, le renouvellement d'une partie du matériel (si les finances suivent) et un travail intensif pour la formation des CT et la gestion de surface en général.

Un grand merci à tous ceux qui ont consacré du temps à cette belle idée qu'est le Spéléo-Secours.

Agenda 2013

En 2013, deux gros WE de formation sont prévus :

- **1 et 2 juin : Module 4 et 5.** Cette formation se déroulera au fort de Barchon. Nous travaillerons la mise sur civière, la télécommunication, le travail et la gestion en équipe. Nous ferons également des rappels techniques ;
- **du 9 au 11 novembre, exercice de synthèse** à l'étranger (vraisemblablement). Pour beaucoup d'entre nous, ce sera l'aboutissement du cycle de formation. Pour tous, c'est l'occasion d'une superbe manœuvre dans une cavité de rêve !

Le module 4 sera ouvert aux non-membres du Spéléo-Secours (Porte-Ouverte) : avertis les gens de ton club

qui sont simplement curieux ou qui feraient de bonnes recrues.

En **septembre, nous ferons un exercice combiné.** Cet exercice devrait permettre de faire travailler plusieurs équipiers avec des plongeurs, un secrétariat de surface complet et d'évaluer le fonctionnement d'un poste de commandement dans ce contexte.

Réunions de la Commission : 10 janvier, 7 février, 7 mars, 25 avril, 13 juin, 5 septembre, 3 octobre et 5 décembre. Toute personne qui souhaite participer à une réunion est la bienvenue (contacter un commissaire au préalable).

... et puis un test de brancardage à l'Haquin.

Test de civière — 16 février 2013

Nous avons fait l'acquisition d'une civière B-Back. Cette civière semble bien adaptée aux conduites souterraines artificielles. Ces dimensions sont en effet réduites à la taille moyenne de la population.

Il y a **plusieurs questions** à propos de cette civière :

1. est-elle adaptée à un brancardage souterrain en zone étroite ?
2. comment placer les sangles (sans étrangler la victime) ?

3. peut-on imaginer une évacuation verticale, toujours en zone étroite, avec cette civière ?

Pour ce faire, nous réaliserons un test **au trou d'Haquin, le 16 février**. Nous referons le parcours réalisé lors du module 2. **Rendez-vous sur place à 11 h.** Nous avons besoin d'une dizaine de volontaires. Reporté en cas de condition dangereuse sur les routes, de crue ou s'il manque des volontaires.

Renseignements et inscription :
formation@speleosecours.be

<http://www.girodmedical.be/fr/urgence-et-reanimation/brancard-civiere/civiere/plan-dur-complet-de-broches-b-back-pin-spencer.html>

Sanglage sur civière

Un ajout au manuel, à propos du sanglage dans la civière NEST

Référence :

4.4.4 Mise sur civière

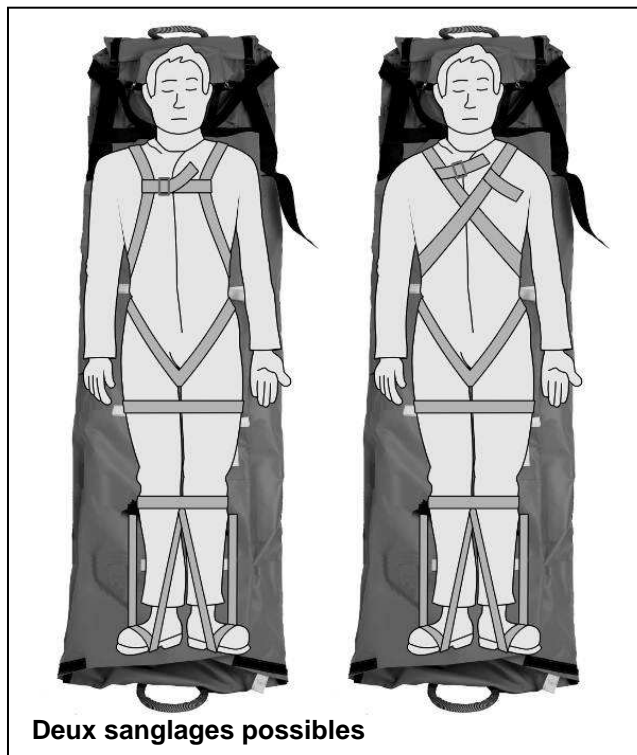
4.4.4.4 Placer la victime dans la civière et la sangler

4) Sanglage (page 59).

Le harnais de torse doit être placé pour assurer au mieux le maintien de la victime, en fonction de sa stature (voir figure). Soit :

- **placer** les sangles parallèles pour les victimes corpulentes ou avec des « épaules carrées » ;
- **croiser** les sangles pour les victimes à la carrure moins marquée et pour les dames.

À noter que la longueur des sangles ne permet pas de les croiser dans tous les cas.



Deux sanglages possibles

Je suis perdu !

... Ce n'est déjà pas malin en exercice ! Mais que dire en intervention.

Une condition essentielle pour être membre du Spéléo-Secours est la **connaissance des grottes belges** et la pratique active de la spéléologie. La liste ci-dessous est destinée à te donner un repère. Elle reprend les cavités les plus parcourues, ayant un développement conséquent. Elle doit te permettre de compléter, si besoin, ta connaissance du karst belge.

Cavité	Commentaire
Beaumont (abîme de)	
Bernard (trou)	Réseau classique et traversée via Number 2
Béron Ry (grotte de)	
Charrues (Trou des) Carrière des grands malades	
Chawresse (abîme de la) et Véronika	Vers le puits Boubou, réseau Perséphone, traversée Véronika, réseau B
Église (trou de l')	Sans le réseau du cimetière
Enfer-Fissures	La sortie « en traversée » n'est plus possible
Eugène (trou)	
Fond des Cris	
Galerie des Sources	
Haquin (trou d')	Classique et nouveau réseau
Kin (Chantoir de)	
Laide Fosse	Y compris réseau supérieur
Lesve (abîme de)	Y compris réseau des Sangsues Noctambules
Manants (trou des)	

Cette liste n'est pas limitative. En particulier, elle ne contient que très peu de cavités dont la visite se fait sous la conduite d'un spéléologue connaissant bien la cavité (inventeur...). En effet, de par les conditions d'accès, elles sont peu fréquentées et le risque d'accident y est plus réduit. Cependant, chacun d'entre vous est invité à les avoir visités au moins une fois.

Parmi ces cavités intéressantes à connaître, tu peux privilégier celles qui sont proches de ton domicile (moins de 50 km).

Cavité	Commentaire
Manto-St-Etienne	
Nou-Maulin (grotte du)	Y compris Gruyère 1 (pas le 2)
Nys (grotte)	
Ozer (trou)	Temporairement plus accessible
Puits aux lampes	
Réseau de Frênes Lucienne (résurgence)	Boucle classique (salle de la cigogne, salle des Français) + réseau derrière le puits de l'oppo
Ronsombeux (chantoir de)	
Rouge-Thiers	
Sainte-Anne (trou)	
Saint-Marguerite	
Souffleur de Beauregard	
Wéron (trou) Dellieux (trou)	Y compris la traversée

Main courante

Lors de la formation à la gestion de surface, nous avons complété le texte du manuel.

Référence : 2.4 Main courante (page 25)

Dès que le CT reçoit un appel, il doit écrire au minimum l'heure, l'évènement ou la décision. Le maximum d'information doit y être noté. C'est le début de la **main courante** (Fig. 2).

Celle-ci est un **outil important** pour la gestion de l'intervention :

- elle sert de mémoire lorsque les évènements se bousculent ;
- elle conserve le fil des actions entreprises ;
- elle consigne toutes les informations, même celles jugées peu importantes ;
- elle permet de savoir qui a été contacté, quand, pour quelle mission, qui est indisponible...
- elle facilite un changement harmonieux (reprise/remise) de secrétariat ou de **CT** ;

- après l'intervention, elle facilite l'établissement de tous les rapports et des différents documents pour la PC ;
- elle fournit une base pour l'analyse à posteriori des stratégies mises en place et des incidents éventuellement rencontrés.

La main courante est chronologique : elle consigne les évènements dans l'ordre où ils se sont produits. Un **évènement** est constitué de plusieurs parties :

- la date et l'heure ;
- les noms et prénoms des intervenants. En cas d'appel téléphonique, les noms de l'appelant et de l'appelé. En effet, il est parfois utile de retrouver la personne qui a passé une communication pour disposer de l'information

précise. Ceci est particulièrement important lorsque :

- plusieurs mains courantes sont tenues en parallèle ;
- un secrétariat comprend plusieurs personnes ;
- des changements de personnes surviennent.
- le type d'évènement :
 - un appel qui reste sans réponse ou qui aboutit ;
 - le briefing d'un chef d'équipe ;
 - une demande ;
 - une réponse ;
 - un fait ;
 - ...
- le contenu détaillé :
 - le plus proche possible de ce qui est dit, résumé, mais sans interprétation ;
 - la mission d'une équipe doit être retranscrite le plus fidèlement possible.

En particulier, elle doit contenir les informations suivantes :

- numéro de GSM de la PC et de tous intervenants ;
- noms des intervenants extérieurs : officiers PC, service 100, victimes, appelant... ;
- la composition des équipes ;
- la définition précise des missions et des contacts ;
- un résumé du matériel employé, perdu ou détérioré ;
- l'auteur de la main courante.

Il faut pouvoir rapidement y retrouver les éléments importants. Pour ce faire :

- réaliser régulièrement (toutes les 2 heures) le point de la mise en alerte ou de la situation avec :
 - résumé des actions prises et leur statut ;
 - lister le personnel en alerte et en préalerte ;

- mettre en évidence (couleur, point d'exclamation) les points importants ;
- indiquer un seul sujet par ligne.

Auteur : Piet de Lesve

Date : 19/12/2012

(...)

18 h 05 !!! : Appel de Piet de Lesve (PDL) à la Protection Civile de Crisnée (officier : JM Dedoyard) pour départ du véhicule « matériel spéléo », véhicule de commandement et deux téléphones portables (0494/12.34.56 et 0494/56.34.12)

18 h 07 : Appel de PDL à Samantha RENARD (CTA, 0496/65.65.65) pour mettre en pré-alerte 7 personnes supplémentaires, région BXL.

18 h 15 : Contact verbal avec une équipe qui remonte et qui signale de grandes difficultés de progression pour un des spéléos.

18 h 34 : Arrivée de Grégory NEVEU.

18 h 45 : Descente de Grégory NEVEU (CE) et de Juan d'OUTREVAL.

Mission : Evaluer la situation et préparer la remontée des personnes fatiguées.

18 h 45 : Appel de PDL à Max TRAIFFORT (0494/34.56.98). Message sur répondeur.

18 h 47 : Appel de PDL à Marcel MORIARTI; départ immédiat.

19 h 06 : Appel de Samantha RENARD à PDL:

*En pré alerte : Pierre KIROULL,
Ann MAES,
PASMOUTH Robert,
Claire GIVOIX,
Piet DE LESVE,
Stéphane LEPLONGEUR,
Samantha RENARD (CTA).*

(...)

Fig. 2 - Exemple de main courante

Lorsque plusieurs CT travaillent en parallèle à des endroits différents, chacun gère sa propre main courante. Sur le lieu de l'intervention, le CT délègue la gestion de la main courante dès que possible à un secrétaire de surface.

La main courante **finale** doit idéalement être la synthèse des différentes mains-courantes qui ont éventuellement été tenues. Elle est la référence pour la rédaction du Rapport Succinct d'Intervention et d'un éventuel rapport détaillé. Elle permet également d'expliquer, de justifier ou de défendre une décision prise (ou non) ou une action (menée ou non). Cela même hors Spéléo-Secours, vis-à-vis d'une autorité publique, PC, police, etc.

Grille du personnel

Lors de la formation à la gestion de surface, nous avons été confrontés à la difficulté **de reconstituer à postériori** la grille du personnel. Le texte suivant donne la marche à suivre.

Référence : 3.2.1.2 Grille du personnel (page 30)

En début d'intervention, le CT n'a pas la possibilité matérielle (infrastructure, temps...) de gérer la grille du personnel. Il tient uniquement une main courante. Sur

cette base, le secrétaire doit reconstituer le début de la grille. C'est un exercice très difficile.

Aussi, dans la pratique, le secrétaire commence à gérer de manière rigoureuse la grille à partir de son d'arrivée. Il laisse plusieurs colonnes vides au début. Elles correspondent au temps entre le début de l'intervention et son arrivée. Il complète ces colonnes au fur et à

mesure sur base de la main courante, durant les temps morts. Cette approche est meilleure que celle constituant à essayer de reconstituer immédiatement le début de la grille sans gérer le présent : la gestion de la grille serait en permanence en retard.

Qui est qui ?

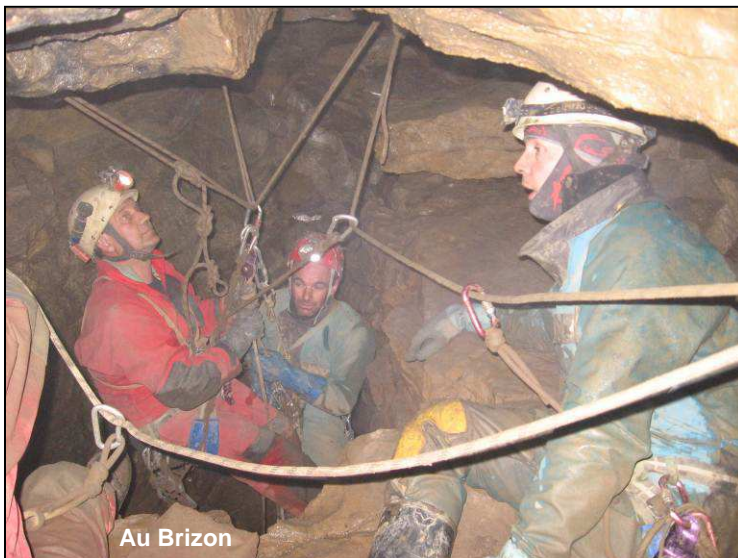
Petit rappel ! Le Spéléo-Secours est issu d'une convention entre la **Protection Civile** et l'**Union Belge de Spéléologie**. La gestion courante est confiée à la **Commission Spéléo-Secours**. C'est elle qui a en charge l'organisation des formations, l'administration, la gestion du matériel (qui appartient à l'État), le test de matériel, la définition des méthodes d'intervention, le recrutement, etc. La commission se fait régulièrement aider par des **formateurs**, par des bricoleurs de génie, la Commission plongée.... Elle est animée par un **directeur**.

En **intervention**, toutes les casquettes changent ! Ce sont les **Conseillers Techniques** (CT) qui sont en charge de celle-ci. Et pas tous : seulement les 2 ou 3 nécessaires (en général). Il est donc tout à fait possible qu'un CT « sur papier » n'ait pas cette responsabilité en intervention : s'il est présent, il est un équipier comme un autre. Les membres de la commission ne sont pas tous CT et inversement.

En intervention, une équipe est dirigée par un **Chef d'Équipe** (CÉ). Cela peut-être n'importe qui d'entre vous. En fonction de la nature de la mission, elle est confiée à la personne la plus apte et qui est disponible : aucun titre permanent donc. Par exemple, il n'est pas exclu qu'un CT, un formateur ou même le directeur de la commission soit un équipier dans l'équipe dont tu as la charge. Mais bon, restons sérieux !

En janvier 2013, la **liste d'appel** reprend les 73 équipiers pouvant être appelés en intervention. Il s'agit de : ALVAREZ Luis, ANCKAERT Maurice, BARTOS Frank, BAUTHIERE Olivier, BECQ Ludivine, BERTHET Jean, BESSEMANS Koen, BODART Etienne, BORLOO Sam, BOURGUIGNON Luc, BREYNE Francis, CHAPELLE Thibaut, COURMONT Jean-Paul, DAMBRAIN Aurélie, DAUBY Philippe, DAWAGNE André-Marie, DAXHELET Delphine, DE BIE Paul, DE ROEST David, DECANNIERE Pierre, DECHENEUX

Jean-Pierre, DELABY Serge, DETRAUX Vincent, DEVIGNE Yvon, DE WANDELEER Ann, DOHMEN Arnaud, DUMOULIN Patrice, EVENS Alain, FANUEL Gérald, FRANCOIS Josquin, FUNCKEN Luc, GALLEZ Anne, GEUBELLE Michel, GILOT Fabrice, GOFFIN Nicolas, GREBEUDE Richard, GRIGNARD Benoît, HAESSEN Laurent, HAVELANGE Didier, HECQ Nicolas, HERMANT Marc, HEUSTERSPREUTE Martin, HODY Jean-Marc, HOENRAET Etienne, LEBEAU Benoît, LEFEBVRE Jean, LEROY Philippe, LEVEQUE Robert, LEYS Kevin, LONDON Jean-Claude, LUCIANO Daniel, MAJERUS Marie-Thérèse, MATHURIN Rudy, MATTLET Jean-Marc, MOENS Bruno, NANDANCE Damien, NANDANCE Jean-Luc, PAUWELS Michel, PETIT Jacques, PIRE Stéphane, ROCHEZ Gaetan, SAUVAGE Didier, SCHUBERT Thomas, SOETAERT Philippe, STASSART Olivier, STENUIT Michel, TILMAN Bernard, VAN ESPEN Bernard, VAN ESPEN Marc, VAN HOUTTE Annette, VAN STAEYEN Raf, VAN WAESBERGHE Sofie, VANDERMEULEN Marc.



Cette liste comprend des **spécialistes** (26 plongeur, 2 infirmiers, 8 médecins, 2 géologues). Ils sont présents sur la liste pour agir dans le cadre de leur spécialité uniquement et ne sont pas soumis à l'obligation d'une journée d'exercice et une de formation par an (sauf pour les spécialistes).

La liste Spéléo-Secours

reprend les 26 personnes qui ont commencé la formation ou qui ne sont plus en ordre d'entraînement. Il s'agit de : ADAMS Jimmy, ANDRIANSEN Chris, BECHET Raphaël, BOILEAU David, BRONCHART Luc, DECLAYE Carl, DEDROOG Tom, DELMAIL Lévi, DELMOTTE Jacques, DE VISSCHER Geoffroy, DULIÈRE Eric, LAMOUR Philippe, LEGROS Marc, LEMOINE Julien, MARTIN Andy, MOINY Jean-Pierre, MOREAU Aurélien, PAUWELS Marc, POISSON Vincent, PRÉAT Renaud, SENTERRE Jean-François, SIMONS Marc, VAN DER WERFF Frits, VAN ELST Philippe, VAN STAEYEN Björn, VRIELYNCK Olivier.

Si tu penses qu'il y a une erreur, adresse-toi à un membre de la Commission. **Pour nous contacter** :

Commissaire — Porte-parole Conseiller Technique Adjoint	Maurice ANCKAERT Boulevard du Souverain, 144 / 6 1160 Bruxelles	Tél. : 02 / 675.1.247 Gsm : 0495/23.33.99 maurice.anckaert@mc.be maurice.anckaert@scarlet.be
Conseiller Technique Adjoint	Luc BOURGUIGNON Avenue des Combattants, 25 5030 Gembloux	Gsm : 0495/43.86.58 luc.bourguignon@just.fgov.be
Commissaire — Resp. Formation Conseiller Technique Adjoint	Jean-Paul COURMONT Ruelle du Mont Ardoux, 3 B 5024 Marche-les-Dames	Tél. : 081 / 35.09.40 Gsm : 0474/56.68.72 jp.courmont@gmail.com
Commissaire	André-Marie DAWAGNE Rue Pont-du Coq, 2 5070 Vitrival	Gsm. : 0474/73.24.05 dédé.dawagne@skynet.be
Commissaire Conseiller Technique National	Patrice DUMOULIN Avenue de Spa, 113 4802 Heusy	Tél. : 087 / 33.55.56 Gsm : 0472/56.77.24 patrice.dumoulin@skynet.be
Commissaire — Trésorier Conseiller Technique National	Gérald FANUEL Avenue des Moissonneurs, 20 1325 Dion-Valmont	Tél. : 010 / 22.74.82 Gsm : 0476/90.29.31 gerald.fanuel@scarlet.be
Conseiller Technique Adjoint	Richard GREBEUDE Rue de Meez, 3 5500 Bouvignes	Tél : 082/ 22.77.72 Gsm : 0497/97.70.76 richardgrebeude@skynet.be
Commissaire — Directeur Conseiller Technique Adjoint	Benoît LEBEAU Rue de l'Aurore, 59 5100 Jambes	Tél. : 081 / 30.05.07 Gsm : 0494/45.17.26 benoit.lebeau@grps.be
Commissaire Conseiller Technique Adjoint	Robert LEVEQUE Rue du pont, 32 4140 Sprimont	Tél. : 04 / 369.14.06 Gsm : 0475/39.13.89 sbor@skynet.be
Commissaire Conseiller Technique National	Jean-Marc MATTLET Rue Maria de Dorlodot, 6 5020 Suarlée	Tél. : 081 / 81.35.10 Gsm : 0475/36.86.92 jeanmarc.mattlet@skynet.be
Commissaire	Rudy MATHURIN Rue du Tige, 53 5590 Ciney	Tél. : 083 / 69.02.30 Gsm : 0478/73.94.25 mathurinrudy@yahoo.fr
Commissaire	Marc VAN ESPEN Rue Konkél, 101 /OH 1150 Bruxelles	Tél. : 02 / 734.48.25 Gsm : 0476/31.03.45 Gsm Egypte : 0020182694771 marc@marcvanespen.be
Commissaire — Déléguée VVS	Annette VAN HOUTTE Jan de Bodtlaan, 59 2650 Edegem	Tél. : 03 / 440.49.87 Gsm : 0497/36.99.29 annette.van.houtte@skynet.be

Crédit Photo :

Page 1 : "Formation à la gestion de Surface". Photo Spéléo-Secours, Benoît Lebeau, 2012. Maison de la Spéléologie.
Page 5 : "Au Brizon". Photo Spéléo-Secours, Jean-Paul Courmont, 2007. Gouffre du Brizon, Doubs (formation).

Si tu reçois une version papier du Spéléo-Secours Info mais que la version électronique te suffit, envoie un mail à formation@speleosecours.be